

Chères, chers membres,

Vous trouvez ci-dessous les dernières nouvelles de l'association.

Problématique financière

Beaucoup de mails ont été adressés au secrétariat sur ce sujet. Nous pouvons y apporter la réponse suivante.

Et physiovaud et physioswiss sont conscients du péril financier dans lequel nous nous trouvons. Vos inquiétudes sont bien compréhensibles et l'association se mobilise à tous les niveaux pour faire progresser notre cause.

physiovaud s'est adressé à Philippe Leuba, Conseiller d'Etat vaudois en charge de l'économie (27.03.20). Nous lui avons présenté la situation intenable des indépendants et demandé de soutenir nos demandes, à savoir :

- Un accès plein et entier pour les physiothérapeutes indépendants aux mesures d'indemnisation pour compenser la perte de revenu, même pour les cabinets qui, restés ouverts par la force des choses, ont vu leur chiffre d'affaires s'effondrer
- Une compensation juste et raisonnable de la perte du chiffre d'affaires
- L'absence de pénalisation au niveau des indemnités pour les physiothérapeutes qui, volontairement, s'engagent pour participer à combler la demande accrue en soins générée par cette épidémie

Les associations romandes sont affiliées à L'USPL (Union suisse des professions libérales) et par ce créneau ont aussi interpellé par courrier de Monsieur Pirmin Bischoff (30.03.20) le Conseil fédéral sur cet objet en partenariat avec d'autres associations de soignants (médecins, psychothérapeutes, dentistes, etc.).

physioswiss s'est adressé à Guy Parmelin, Conseiller Fédéral en charge de l'économie (25.03.20). Là aussi il a été demandé de prendre en compte la situation des physiothérapeutes indépendants et d'adapter en conséquence le droit aux indemnités de compensation.

Dans chaque canton des relais politiques sont mobilisés pour renforcer la démarche. Maintenant nous devons laisser le temps à ces démarches d'aboutir et j'espère pouvoir vous donner un retour positif très bientôt.

Barres parallèles

Nous avons reçu une demande de renseignements pour savoir quels cabinets à Lausanne disposent de barres parallèles pour la rééducation à la marche. Merci de vous annoncer au secrétariat.

Facturation des traitements

En réponse à cette question qui nous a été adressée par plusieurs d'entre vous, nous vous confirmons que vous pouvez faire une facture intermédiaire avant d'avoir atteint le nombre maximal de séances prévues sur l'ordonnance.

Recherche de cabinets

Rappel : Si ce n'est déjà fait, pensez à compléter les critères de recherche dans votre profil pour annoncer que vous faites des traitements à domicile.

Formulaires RHT Réduction de l'horaire de travail

Vous pouvez rencontrer certaines difficultés à compléter les documents en question malgré les diverses aides en ligne. Si c'est le cas, adressez-vous à votre fiduciaire pour vous assurer de bien protéger vos intérêts et ceux de vos employé-e-s.

Les retours de nos différents interlocuteurs sont toujours élogieux sur l'attitude des physiothérapeutes dans cette période de crise. Continuons ainsi !

Pour physiovaud,
Thierry Smets, président

physiovaud
Association vaudoise de physiothérapie
Chemin du Levant 1
1005 Lausanne